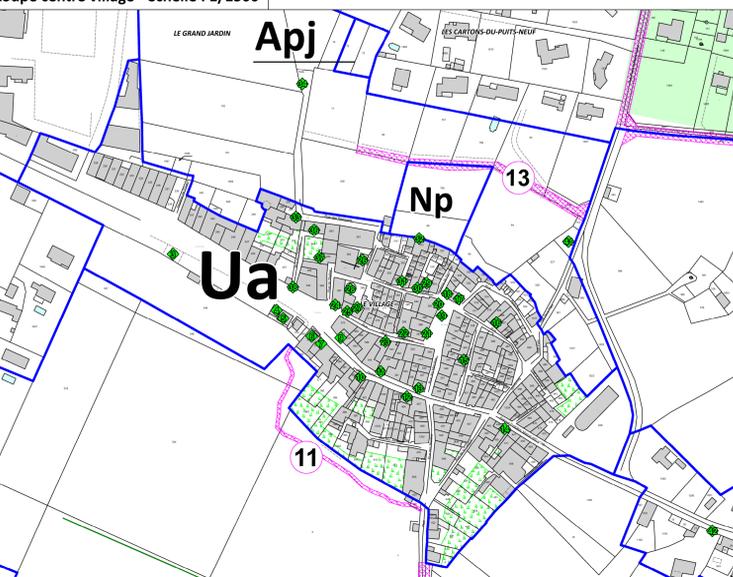


- Zones et secteurs
- Emplacements réservés
- Sites et secteurs à protéger ou à mettre en valeur : patrimoines bâtis
- Eléments de paysage et délimitation des sites et secteurs à protéger pour des motifs écologiques : Basse gorge du Verdun
- Eléments de paysage et délimitation des sites et secteurs à protéger pour des motifs écologiques : Arbre isolé
- Eléments de paysage et délimitation des sites et secteurs à protéger pour des motifs écologiques : Haie
- Eléments de paysage et délimitation des sites et secteurs à protéger pour des motifs écologiques : Alignement d'arbre
- Bande coupe-feu
- Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger en zone U et AU
- Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- Espaces boisés classés
- Périmètre du risque inondation
- Polygone d'emprise maximale des constructions

Loupe centre village - échelle : 1/1500



Echelle : 1/5000

Document n°4.2.2 Plan centre et loupe centre village

Régusse
Plan Local d'Urbanisme



PLU
Elaboration prescrite par délibération Conseil Municipal du 31 juillet 2014
Projet arrêté par délibération du Conseil Municipal du 21 juin 2023

begeat